



Association Royale  
**Centre d'Activités Sous-marines du  
Hainaut** (Association Sans But Lucratif)

Le 05 novembre 2017

# Cash Info <sup>n°40</sup>

**Bonjour à tous,**

Nous arrivons tout doucement vers la fin de l'année et il faut penser aux cotisations et aux certificats médicaux à rentrer au plus tôt. Vous trouverez toutes les informations ci-dessous.

Depuis quelque temps, nous pouvons constater agréablement que l'eau de notre carrière est claire ce qui permet à tous les plongeurs d'en profiter pleinement. La fréquentation s'en fait d'ailleurs ressentir.

Le CA tient à remercier tout particulièrement tous les membres qui ont œuvré aux analyses de l'eau, aux mises en place de différents dispositifs pour aérer l'eau ainsi qu'au dévasage.

En ce qui concerne le dévasage, il y a eu 47 plongées soit 11 heures et 45 minutes de dévasage. Un grand merci à tous.

## Prochaines sorties à Vodelée

Nous avons programmé les dates suivantes, toujours un dimanche :

12 novembre  
17 décembre  
14 janvier  
25 février  
11 mars  
15 avril

Le RDV sur le site est toujours fixé à 09h30.

Siège Social: Rue Deminche, 109a  
5150 Franière  
Tél: 081 / 44 69 60

[www.croisette.be](http://www.croisette.be)

Facturation: Rue de Fleurjoux, 54/1  
6220 Fleurus  
Tél. : 0472 / 74 81 74



Secrétariat : Rue des Rossignols, 55 / 3

6110 Montigny-le-Tilleul  
Tél: 071 / 72 84 42

TVA BE 412.831.505

BNP BE51 2600 0611 0362

ING BE48 3600 1032 2927

Association Royale  
**Centre d'Activités Sous-marines du Hainaut**

(Association Sans But Lucratif)

Cash Info n° 40

---

Souper CHOUCROUTE

**Die gute Sauerkraut von CASH**

Je vous rappelle le mail d'Isabelle :

«

Chers membres,

Prenez note..... **le 18 novembre 2017**, c'est notre traditionnel souper choucroute.

Pour 18 euros, vous aurez droit à notre KIRACASH et ses petits amuses-bouches. Vous passerez au buffet pour la choucroute du Chef. On finira la soirée en dégustant le noir ou blanc merveilleux en sirotant le café. Il y aura la possibilité d'un plat de substitution, un demi poulet. Si votre enfant est plus jeune que 12 ans, vous ne payerez que 14 euros pour celui-ci.

**On vous attend pour 18h.**

Pour celui qui voudrait plonger avant, il y aura certainement la possibilité. Confirmez moi votre réservation pour le souper et dites moi si vous avez le souhait de plonger.

Les modalités sont les suivantes : **vous confirmez par SMS ou mail le nombre de personnes et enfants que vous serez et vous payez sur ce compte BE30 3770 1199 6311. Il est au nom de WAILLEZ ISABELLE.**

Votre réservation ne sera prise en compte que lorsque le paiement sera effectué. Je vous préviendrai dès que je recevrai votre virement. Je clôturerai le vendredi 10 novembre les réservations. Pour une question de facilité, faites cela au plus vite.

Au plaisir de vous voir nombreux

Cordialement

Isabelle

«

**ENEZ NOMBREUX !**

# Association Royale Centre d'Activités Sous-marines du Hainaut

(Association Sans But Lucratif)

Cash Info n° 40

---

## Sortie à TODI

Vous avez pu lire dans les revues « Hippocampe » n° 243 et 245 des articles sur ce centre de plongée TODI. Il s'agit d'une piscine de 36 m de diamètre, 10 m de profondeur et la température de l'eau est de 23°.

Il y a 2500 poissons tropicaux de 30 espèces différentes.

Cela se trouve à Beringen dans le Limbourg.

Nous envisageons une sortie club à TODI **le samedi 17 février 2018**.

Comme il faut réserver et payer à l'avance, je vous demande de me faire part de votre inscription par mail et de la confirmer par le versement de 37 € avant le 20 décembre 2017.

Mail : [bruno.graizzaro@skynet.be](mailto:bruno.graizzaro@skynet.be)

Compte : BE18 1851 2147 0465

La plongée dure 2h y compris équipement et déséquipement. J'envisage de réserver pour 11h00, ce qui permet de profiter du restaurant sur place après la plongée.

## Souper des bénévoles

Le souper des bénévoles est programmé le samedi 17 mars 2018.

Vous recevrez toutes les informations en temps utiles.

### Rappel

Le fonctionnement actuel de notre club de plongée est largement soutenu par la gestion de notre carrière de la Croisette et donc par l'aide des bénévoles qui offrent de leur temps pour assurer les rôles bar et gonflages.

Le club accorde quelques avantages bien mérités à ses bénévoles:

- cotisation réduite à 30 € pour l'année qui suit une année de prestation
- intervention majorée lors des sorties club pendant l'année en cours des prestations
- invitation au souper des bénévoles pendant l'année en cours des prestations et une fois après l'arrêt des prestations

Si vous êtes intéressés, proposez votre candidature aux CA.

Association Royale  
**Centre d'Activités Sous-marines du Hainaut**

(Association Sans But Lucratif)

Cash Info n° 40

---

**Cotisation pour 2017**

Les cotisations pour l'année 2018 sont les suivantes :

CA + chef d'école : 10 euros

Bénévoles (s'octroie après un an de prestations) : 30 euros

Non bénévoles pour 12 mois : 145 euros

2e plongeur sous le même toit (20 euros de réduction) : 120 euros

Non bénévoles pour 16 mois : 190 euros

Plongeur en seconde appartenance : 100 euros

Les paiements doivent se faire sur le numéro de compte :

BNP FORTIS : BE51 2600 0611 0362.

Pour faciliter le travail du secrétaire et du trésorier nous vous demandons de régulariser vos inscriptions avant le **31/12/2017**.

Vous trouverez sur le site Croisette.be les informations concernant les certificats médicaux : certificat médical santé et ECG.

Tous les certificats doivent être encodés dans le système de la LIFRAS pour le 31/01/2018.

Pour l'abonnement « Plate Taille », le prix est de 30 euros si payé avant le 31/01/2018. Après cette date, le prix sera de 40 euros.

Bien vouloir faire le paiement de l'abonnement indépendamment de la cotisation et mettre en communication « Abonnement Plate Taille 2018 ».

**Assemblée Générale**

L'assemblée générale du CASH est programmée le **vendredi 23 mars 2018** à la Croisette.

Pour ceux qui le souhaitent, il y a lieu de rentrer auprès du président vos candidatures pour devenir membre effectif ou administrateur.

Extraits des statuts  
pour devenir membre effectif :

«

Association Royale  
**Centre d'Activités Sous-marines du Hainaut**

(Association Sans But Lucratif)

Cash Info n° 40

---

Sont membres effectifs, les personnes qui sont membres adhérents depuis 16 mois au minimum, sont majeurs et titulaires d'un brevet de plongée, en font la demande par écrit adressée au président et sont acceptées comme telles par l'assemblée générale à la majorité simple.

Les membres effectifs jouissent de l'ensemble des droits garantis par la loi.

«

ou pour devenir administrateur :

«

Tout membre effectif qui souhaite poser sa candidature devra en avertir le président du CA par écrit ou par courrier électronique pour le 15 février au plus tard.

...

Ne peuvent être élus que les candidats qui obtiennent au moins 25 % des votes.

«

N'oubliez pas vos certificats médicaux ni votre cotisation.

Proposez votre candidature comme bénévole, comme membre effectif ou comme administrateur : « le CASH a besoin de vous »

Inscrivez-vous pour TODI.

ET... surtout, venez nombreux, avec parents et amis, au souper CHOUCROUTE le 18/11.

Bien cordialement

Bruno